

Lutte contre les infections et prévention

Titulaire

Baudouin BYL (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

PHAR-J602

Crédits ECTS

6 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Contenu du cours

La prévention des risques infectieux liés aux soins est considérée de nos jours comme un volet de l'ensemble des mesures veillant à la qualité des soins et ce, par l'amélioration de la sécurité des malades et des soignants. Les activités d'hygiène hospitalière peuvent donc être considérées comme pionnières dans le domaine de la qualité des soins. Vue dans sa globalité, la qualité des soins doit prévaloir sur toutes les autres formes de qualité. Dans ce domaine, la prévention des infections liées aux soins occupe une place privilégiée, car théoriquement 30 % d'entre elles peuvent être prévenues en respectant scrupuleusement toutes les règles actuellement bien connues. Des structures se sont donc mises en place dans les hôpitaux pour permettre l'organisation de la lutte contre ces infections en fédérant tous les acteurs de terrains autour d'actions prioritaires et d'objectifs communs. Au final, c'est l'ensemble de la communauté hospitalière qui se retrouve ainsi engagée dans une démarche qualité institutionnelle dont la lutte contre les infections liées aux soins constitue un axe prioritaire. L'hygiène hospitalière reste une discipline complexe qui touche à la fois l'ensemble des aspects cliniques, microbiologiques et épidémiologiques des infections mais également l'organisation des soins, la maintenance des équipements hospitaliers (traitement des dispositifs médicaux, stérilisation,...), la gestion de l'environnement (eau, air, surface, linge, déchets,...), la protection du personnel (AES, transmissions secondaires au personnel de germes pathogènes,...),... Elle constitue ainsi un bon indicateur de la qualité des soins et de la sécurité des patients. L'évolution de l'épidémiologie des infections associées aux activités de soins, de la microbiologie, des techniques de soins, de la législation et des aspects médico-légaux est telle qu'elle nécessite une formation pointue pour acquérir des connaissances professionnelles en prévention et contrôle de ces infections. Parmi celles-ci on citera: * les aspects législatifs et la structure de l'hygiène hospitalière en Belgique * les aspects juridiques de l'hygiène hospitalière et des infections liées aux soins * les concepts de base de la résistance aux antibiotiques * l'émergence des micro-organismes multi-résistants * les grands principes de la protection du soignant, de la prévention des infections et de la maîtrise de la résistance * l'amélioration de la qualité et de la sécurité des activités hospitalières * les

techniques de surveillance et d'investigation : élaboration et gestion des systèmes de surveillance, gestion des épidémies, ...
* le contrôle des infections : élaboration des interventions de contrôle, mise en œuvre des procédures de contrôle, contrôle des sources d'infection d'origine environnementale,... * les indicateurs de qualité * les techniques de désinfections et de stérilisation.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

A la fin du cours les étudiants seront capables d'expliquer les différents thèmes et notions abordés au cours.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours ex-cathedrae

Contribution au profil d'enseignement

Expertise pharmaceutiqueA la fin de la formation, le pharmacien hospitalier maîtrisera et aura intégré les connaissances pertinentes dans le domaine de la pharmacie hospitalière (médicaments, dispositifs médicaux), y compris la législation et la déontologie.Savoir-faire pharmaceutiqueA la fin de la formation le pharmacien hospitalier sera capable de démontrer son savoir-faire dans les domaines suivants : prescriptions magistrales, hospitalières, travail en milieu stérile, soins pharmaceutiques, gestion du circuit du médicament.CommunicationA la fin de la formation, le pharmacien hospitalier sera capable d'organiser son travail dans une équipe (gestion du temps et des tâches).sera capable de s'intégrer dans une équipe de travail et de collaborer de façon interdisciplinaireGestion et organisation du travailA la fin de la formation, le pharmacien hospitaliersera capable d'organiser son travail au sein d'une équipe (gestion du temps et des tâches)fera preuve d'esprit d'initiative et d'assiduitéSens des responsabilitésA la fin de sa formation, le pharmacien hospitalierassumera les responsabilités dans le respect de l'éthique, de la législation, de la déontologie et des bonnes pratiques, notamment dans les domaines suivants: prévention des risques liés aux médicaments, pharmacovigilance, prise de décisions et résolution de problèmesGestion de la qualitéA la fin de sa formation le pharmacien hospitalier respectera les procédures, la traçabilité utilisera de manière adéquate l'outil informatique sera capable de chercher des informations et de les valider évaluera, s'autoévaluera et actualisera ses savoirs et améliorera sa pratique en continu.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Voir les supports de cours

Autres renseignements

Contact(s)

adumazy@uliège

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen écrit en session

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Moyenne pondérée des différentes parties

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Pharmacie

MS-PHAP | Master de spécialisation en pharmacie hospitalière | bloc 2

